

NOMS LOCAUX ET TRANSFERT D'INNOVATIONS EN MILIEU PAYSAN

F. AMADJI¹, N. MAROYA² ET M. ROESCH³

Résumé

En dehors des aspects techniques et économiques du transfert de technologies en milieu réel, l'aspect socio-culturel n'est généralement pas pris en compte pour faciliter la diffusion de l'innovation. Cet aspect socio-culturel se rapporte au choix et à l'utilisation de noms locaux des technologies à transférer aux paysans. Un nom évocateur aura l'avantage d'inciter le paysan à essayer l'innovation qu'on lui propose. On suppose que nommer une technologie avec un nom vernaculaire donne une première occasion au paysan d'apprécier la technologie ne serait-ce qu'à partir de la signification littérale de ce nom. Actuellement, c'est le paysan lui-même qui choisit un nom en vue de caractériser la technologie qu'on lui présente. Ce baptême local traduit son appréciation de la nouvelle technologie.

Mots clés: noms vernaculaires, transfert de technologies, promotion d'innovations, chercheurs- développeurs- vulgarisateurs.

INTRODUCTION

Les promoteurs de technologies agricoles donnent souvent la priorité à la génération des innovations techniques sans se préoccuper des noms locaux à attribuer à ces technologies. Or le développement comporte non seulement les aspects techniques et économiques mais également des considérations sociales et culturelles.

Souvent, en agriculture, l'aspect agrotechnologique du transfert des innovations est assez bien abordé. Ce concept fait appel à la productivité, la faisabilité, la rentabilité et l'adaptabilité de la technique proposée. Pour une variété de maïs par exemple, l'agronome se préoccupe de sa productivité et des techniques performantes de production. La rentabilité économique est également prise en compte et on recherche parallèlement les qualités organoleptiques convenables au goût des consommateurs.

¹ Firmin AMADJI, agronome licencié en sociologie-anthropologie est en fonction au projet DRA/RD-SUD BENIN

² Norbert MAROYA est Coordonnateur National du projet ESCaPP-BENIN (SRCV-NIAOULI)

³ Marc ROESCH est socio-économiste CIRAD Formation (MONTPELLIER).

LA DIMENSION CULTURELLE DE L'APPROPRIATION DES INNOVATIONS

L'appropriation des innovations par les utilisateurs potentiels est la finalité des actions de recherche-développement. Cette appropriation permet aux agriculteurs d'introduire des changements avantageux dans les systèmes de production qu'ils pratiquent. Mais il est reconnu que le transfert de technologie est un processus délicat qui suit une démarche participative.

En dehors des aspects pratiques et économiques qui concernent la mise au point d'une technologie (productivité, faisabilité, adaptabilité, rentabilité, ...), des aspects culturels influencent l'adoption d'une technologie. Etant donné qu'une technologie est destinée à un groupe donné, la prise en compte des facteurs qui déterminent les réactions psychosociales de ce groupe est primordiale. Cette dimension culturelle pouvait concerner la désignation d'une technique ou d'un matériel végétal par un nom significatif pour un groupe cible et l'identification d'un cadre culturel pour publier le nom choisi et l'organisation de manifestations de lancement de la technologie.

Les chercheurs en agronomie, en systèmes de production et les développeurs choisissent de reporter tout simplement le nom que le sélectionneur utilisait. Mais dans la pratique, le nom du sélectionneur situe une variété créée ou collectée dans un répertoire génétique. Ce nom est formé de chiffres ou de lettres et n'inspire aucune signification pour de nombreux usagers. Ce sont ces noms qu'on retrouve à l'échelle de diffusion de nombreuses variétés.

Les publications de ces dernières années (RD-ZOU 1986, 1988 - RAMR 1988, 1990) présentent pour le maïs sous des noms comme: AB 13, DMRESR, Hybride 8328, Hybride 8324, Pirsaback, Sékou 81 TZSR-W, TZPB, TZSR-W, ZL2, etc. Cette remarque est valable pour les autres cultures (niébé, manioc, arachide, coton, palmier, cocotier, etc).

A partir de cet usage, on retrouve une variété introduite en milieu paysan avec de multiples noms locaux qui varient d'une localité à une autre. Les paysans abandonnent le nom de sélection et donnent de nouveaux noms locaux. Parfois si le nom de sélection est facile à prononcer, les paysans le conservent sans comprendre son sens. Mais avec les noms compliqués, ils rebaptisent la variété ou lui donnent un nom généralement plus expressif. Pour le maïs amélioré par exemple, on entend "Yovogbadé"; ce qui signifie "Maïs du Blanc".

Pour mieux soutenir les technologies en milieu paysan, un "marketing agricole" doit être mis au point pour les faire connaître et les vendre plus facilement. Le technicien vulgarisateur peut s'inspirer du marketing commercial pour placer sa technologie sur le marché paysan. Une meilleure connaissance des règles de nomenclature traditionnelle guiderait dans la formulation et le choix de noms évocateurs, expressifs et captivants. Ces noms valoriseraient les avantages agronomiques et économiques liés à la technologie et qui servent de critères incitatifs. Le nom suggestif et expressif éveille un besoin, un désir en vue d'essayer soi-même pour juger les qualités vantées et exprimées à travers le nom adjugé à l'objet. Il conduit à une auto-promotion de la technologie entre utilisateurs.

A chaque fois que la technologie est citée auprès d'une personne qui ne l'a pas encore testée, le simple fait d'entendre un nom provocateur l'incite à s'informer davantage jusqu'à essayer la technologie promue.

Au Bénin, les services agricoles qui s'occupent de la promotion des technologies négligent la prise en compte de cette dimension culturelle liée au transfert des innovations en milieu réel. Pour réussir la vulgarisation, les règles suivantes sont à respecter:

- Identifier le matériel végétal par des noms faciles à adopter par l'utilisateur; on pourrait suivre l'exemple des produits chimiques qui ont un nom de fabrication et un nom commercial à l'adresse des clients potentiels.
- Faire nommer localement la technologie par les paysans qui l'apprécient après test.

LA FORMULATION ET LE CHOIX DE NOMS LOCAUX DANS LE BAS-BENIN

Les peuples d'ethnies Fon, Mina, Yoruba, Nagot, Sahouè, Toffin, Ouémènou et Holli de la région du Bas-Bénin ont un cadre culturel où les noms qui sont donnés respectent des principes bien codifiés. AGBLEMAGNON (1969), SAULNIER (1971), de MEDEIROS *et al.*, (1984), BATTO (1989) ont déjà présenté des travaux sur les peuples du Golfe de Guinée. On peut répertorier six types de noms courants classés en deux grands groupes:

- les noms pré-établis (Azan nyiko, Fa nyiko, Favi nyiko et Hunvi nyiko): ce sont des noms déterminés à l'avance d'après le jour de naissance, l'ordre de naissance ou l'apparition des signes culturels qui régissent le choix de noms initiatiques.

- les noms circonstanciels (Hunsi nyiko, Lo nyiko, Ganlin nyiko, Asuka nyiko) sont donnés en partant des événements qui ont influencé une situation ou d'un caractère qu'on voudrait afficher pour des raisons propres.

Une logique proche des noms de personnes s'observe aussi au niveau des noms des variétés traditionnelles ou des choses. Un recensement effectué sur les noms locaux du manioc dans le Bas-Bénin va nous permettre d'aborder une étude de cas. Cette étude a pour objectif d'orienter les vulgarisateurs et les chercheurs-développeurs dans la technique de formulation et de choix des noms pour une technologie à vulgariser.

LA TYPOLOGIE DES NOMS LOCAUX DE VARIETES DE MANIOC CULTIVEES DANS LE BAS BENIN

Une prospection effectuée en 1986 et en 1990 dans 20 sous-préfectures dans le Bas-Bénin sur la filière manioc a recensé près de quatre vingt noms locaux de manioc (MAROYA, 1990). Ces noms sont utilisés par les agriculteurs pour désigner différents clones de manioc cultivés dans le Zou et l'Ouémé. Le manioc est nommé en Fon et Yoruba, langues usuelles de cette zone. La plupart des noms recueillis se rapprochent du groupe des noms circonstanciels. Le dépouillement et l'analyse ont conduit à une classification en quatre types de noms.

Les noms proverbiaux

Le nom proverbial est une formulation restreinte, condensée retenue à partir d'une idée exprimée clairement dans une phrase. Pour celui qui connaît l'art de baptiser en langue locale, il retrouve facilement tout le vrai sens du nom. Même sans initiation préalable, on peut percevoir la réalité exprimée à travers un nom proverbial. A titre d'exemple:

- * Le nom: Ahotonon (signifie le créancier)
 - la forme complète: Ahotonon Kite ba yi (que le créancier attende pour prendre)
 - la signification: Que la dette sera bientôt payée avec la récolte du manioc.

Agronomiquement parlant, il s'agit d'une variété très précoce.

D'un groupe linguistique à un autre, le nom Ahotonon est reformulé mais conserve toujours l'idée de base liée à la précocité: Gasiagamè (Mina), Onigbesse, Atila okpè ou Bamissigni (Yoruba).

- * Le nom : OBA (signifie le roi)
 - la forme complète: Oba idi okpè (Le Roi du manioc)
 - la signification: Ce manioc est supposé être au dessus de toutes les autres variétés du manioc. Agronomiquement parlant, cette variété est très productive et tiendrait une "place royale" en rendement;

Dans ces cas, les paysans donnent des noms qui mettent en exergue une qualité, un caractère qu'on voudrait valoriser et vanter au niveau du matériel végétal nommé. Tous les noms proverbiaux utilisés expriment un caractère du végétal et cette logique est bien différente des noms du sélectionneur.

Dans le groupe des noms proverbiaux, nous avons recensés des noms comme: Olichou-tè, Odo n'gbo, Olobè-kpè, Anti-ota, Idi oba yèkpe, Ola ode, ... Olichou-tè (Yoruba) signifie celui qui possède ce manioc défie le propriétaire de l'igname; Olobè-kpè (Yoruba) signifie manioc tellement doux que celui qui exige d'avoir la sauce vient trouver un plat vidé par les autres.

Les noms descriptifs

Leurs formulations se rapprochent des noms proverbiaux. Dans ce groupe, c'est un caractère phénologique et parfois génétique qui transparaît dans les appellations. On retrouve des noms liés aux caractéristiques des tiges, des feuilles, des racines. C'est le cas de:

- * Glo (fon): racine colorée comme la noix de cola.
- * Atinwi (fon): Tiges et pétioles noirs.
- * Aladirè (Yoruba): feuilles tachetées.
- * Assonmazrè (fon) ou Akparo-kofo (Yoruba): la perdrix ne peut s'envoler (sous-entendu tige très ramifiée).
- * Mètè (fon): Droit comme un homme debout.
- * Glingbassa (fon): peau de tarot
- * Sonou fokouè (fon): patte de pintade (couleur des racines)
- * Iroubi Elu (yoruba): noir comme l'indigo
- * Wewe (fon): blanc
- * Agbeyefon (yoruba): tête de buffle (grosseur des racines comparé à la tête de l'animal)
- * Atin Kèchè (fon): tige grêle.
- * Ichounikan koyin (yoruba): ce n'est pas l'igname seul qui est friable à la cuisson.

Les variétés de manioc avec une forte teneur en principes cyanogénétiques portent des noms qui

avertissent le consommateur sur la toxicité dangereuse et mortelle:

- * Huvi (fon): tue l'enfant (qui le mange cru)
- * Idaca okoro (yoruba): manioc amer des Idaca
- * Handu hankui (fon): Le porc le mange, le porc meurt.
- * Gban'ja madu (fon): Celui qui croque la cola ne peut le manger.
- * Ajotomazé (fon): Le voleur ne le prend pas .
- * Kofe orogoun (yoruba): ne veut pas de co-épouse (sous-entendu un polygame ne doit pas le cultiver de peur que les femmes s'empoisonnent).

Si les noms proverbiaux demandent que l'on soit informé sur la démarche linguistique qui les consacre, les noms descriptifs sont plus faciles à trouver.

Les noms de localités ou de personnes

Des noms de localité ou d'ethnie peuvent désigner le manioc. Ce sont des noms qui situent le lieu géographique où la variété a été prise pour être diffusée dans une autre zone. Il s'agit des noms comme Abéokuta, Ibadan, Holli, Aklankpa, Awonlin, etc...

Les noms des producteurs qui ont été les premiers à introduire des variétés dans une localité sont attribués aussi au manioc. Nous avons Sosso, Kora, Raïmi, Dossou-Yovo, Dosi, Kpeke, etc... qui sont tous des noms de personnes bien connues dans le milieu. Ces noms n'expriment aucune qualité directement liée au matériel végétal.

Il est conseillé de ne pas choisir ce type de nom pour promouvoir une variété sauf s'il peut servir d'atouts publicitaires réels: une région réputée dans

la production, une personnalité ayant marqué l'agriculture de son époque dans la région (Sosso de Savalou), un agriculteur dynamique et très connu, etc.

Les désignations du sélectionneur

Deux noms de variétés ont été recensés dans ce groupe: TMS 30572, AGRIC. Ces noms ont été communiqués par de paysans alphabétisés.

En station, le sélectionneur peut garder ces noms chiffrés et abrégés pour se retrouver dans sa collection. Mais dès qu'une technologie passe sous la responsabilité du chercheur-développeur pour un essai en milieu paysan, il est souhaitable de formuler un nouveau nom local en associant des représentants du groupe-cible.

Si à cette étape il n'a pas été possible de changer le nom de sélection des variétés, en aucun cas, il ne faudrait pas passer à la phase de vulgarisation avec des noms codés. Leur vrai sens échappe souvent aux chercheurs et vulgarisateurs.

Ce n'est qu'avec l'avènement des projets de recherche-développement (RD-ZOU de 1985 à 1989, RAMR depuis 1986) que très timidement on a commencé par se rendre compte que les "noms codés" des stations ne favorisent pas une bonne communication avec les paysans. En 1988, le projet RD-ZOU a sollicité le concours des paysans pour trouver des noms significatifs aux variétés bien appréciées en essais en milieu paysan. C'est ainsi qu'au cours des journées agricoles de cette campagne, la variété du manioc TMS 30572A sélectionnée par la station de Niaouli a été baptisée au nom de "Ganhoulan" par les femmes de la coopérative de Gari de Sohédji. "Ganhoulan"

signifie que cette variété du manioc surpasse en production les autres variétés de la localité. Une variété de niébé IT 82E32 a été baptisée "Noncewagbèhami" (ma mère vient m'aider pour la récolte) par les femmes de Djoho. Ce nom rappelle que ce niébé est si productif que celui qui le cultive doit être aidé pendant la récolte.

CONCLUSION

L'objectif de cet article est d'attirer l'attention des développeurs et des chercheurs sur l'importance des considérations culturelles dans le transfert des innovations en milieu paysan. Les critères agrotechnologiques et économiques ne devraient plus soutenir à eux seuls la promotion des technologies agricoles. La dimension culturelle passe par la formulation de nom, la présentation du produit et sa diffusion. Le choix des noms locaux expressifs et significatifs constitue un maillon non négligeable dans une démarche qui intègre entièrement les appréciations et réactions paysannes. Dans une large mesure, nommer c'est caractériser. Le nom le plus significatif est celui qui suggère les caractères extrinsèques et intrinsèques et parfois la fonction.

Des efforts doivent être faits pour trouver des meilleurs noms qui expriment les caractéristiques des technologies à diffuser; ceci en équipe pluridisciplinaire composée de développeurs, chercheurs et paysans-producteurs.

BIBLIOGRAPHIE

1. Actes des journées sur la recherche-développement. Montpellier 8-9-10 Nov 1982. In: les cahiers de la recherche-développement n° 1 Juin 1983.
2. AGBLEMAGNON F.N'S. 1984: Sociologie des sociétés orales d'Afrique noire. Les Ewe du Sud-Togo. Silex éditions, Paris. 216p.
3. BATTO D. X. 1989: Le nom en fongbe, structure originelle de composition. Mémoire de fin d'études. 92p.
4. Bulletin de la Recherche Agronomique du Bénin n° 3 d'Avril 1992. 46p.
5. ESYCTRA. 1988: Rapport d'activité; pp 42-55.
6. MAROYA N. 1990: Filière manioc: caractéristiques des clones cultivés dans le Zou. 14p. SRCV/NIAOULI - INRAB.
7. de MEDEIROS F. et al. 1984: Peuples du Golfe du Bénin. Aja-Ewe. Colloque de Cotonou. Editions Karthala, CRA. 330p.
8. RAMR 1990: Rapport sur les tests de pré vulgarisation du maïs Sékou 81 TZSR W.
9. RAMR 1989: Résultats des essais du volet production végétale - campagne agricole 1988-1989. 17p et annexes.

10. RD-ZOU 1988: Rapport d'activités 1987. Avril 1988. 25p.

11. RD-ZOU 1989: 3^{ème} année de Recherche-Développement dans le Zou. Rapport 1988. Juillet 1989.

12. SAULNIER P. 1971: Regards sur la littérature dahoméenne, tome 1 ,les noms patronymiques. Cotonou.

13. SRCV-NIAOULI: Rapport de la prospection du manioc réalisée dans les provinces de l'Ouémé et du Zou en 1986, pp 47-60.